



Bureau communautaire
26 août 2021
Hôtel d'Agglomération – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 20 août 2021

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigney, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J. Péchinot, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusée : S. Calinon.

Date d'affichage : 03 septembre 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP458 – 39109 DOLE Cedex
Tél. 03.84.79.78.40
Fax. 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB44/21

Objet

Modification du tableau des effectifs

Par délibération n°GD21/20 du 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire a reçu délégation du Conseil Communautaire en matière de personnel et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, des postes permanents du personnel titulaire et contractuel de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Dans le cadre du recrutement d'un agent pour assurer les missions de direction de l'accueil périscolaire de Choisey, un agent intégrera les effectifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à compter du 1er septembre 2021, à raison de 28 heures hebdomadaires.

Il convient donc de créer un poste d'adjoint d'animation à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **CRÉENT** un poste d'adjoint d'animation à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2021.

Fait à Dole,
Le 26 août 2021
Le Président,

